

doit-elle être maintenue? Et la décision, ayant été mise aux voix, est maintenue:

## ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Anderson	Lafontaine
Applewhaite	Langlois (Berthier-
Arsenault	Maskinongé-
Ashbourne	Delanaudière)
Batten	Langlois (Gaspé)
Beaudry	Lavigne
Benidickson	Leboe
Bennett	Leduc (Jacques-
Bertrand	Cartier-Lasalle)
Blackmore	Lefrançois
Blanchette	Lesage
Boisvert	Low
Bourget	Lusby
Bourque	MacDougall
Brisson	MacEachen
Brown (Brantford)	MacKenzie
Brown (Essex-Ouest)	MacNaught
Buchanan	Macnaughton
Byrne	McCann
Cannon	McCubbin
Cardin	McCulloch (Pictou)
Caron	McDonald
Carrick	McIlraith
Carter	McIvor
Cauchon	McLeod
Cavers	McMillan
Clark	McWilliam
Crestohl	Mang
Dechêne	Martin
Decore	Massé
Denis	Meunier
Deschatelets	Mitchell (Sudbury)
Deslières	Monette
Dickey	Nickle
Dumas	Patterson
Enfield	Pearson
Eyre	Philpott
Fairey	Pickersgill
Follwell	Pommer
Forgie	Power (Saint-Jean-
Fraser (Saint-Jean-Est)	Ouest)
Gagnon	Prudham
Gardiner	Purdy
Garson	Quelch
Gauthier (Portneuf)	Ratelle
Gingues	Reinke
Gour (Russell)	Richard (Ottawa-Est)
Gregg	Robertson
Habel	Robichaud
Hahn	Rouleau
Hanna	St-Laurent (Québec-Est)
Hardie	Shipley (M <sup>me</sup> )
Harris	Simmons
Harrison	Sinclair
Hellyer	Smith (Battle-River-
Henderson	Camrose)
Henry	Stick
Hollingworth	Stuart (Charlotte)
Holowach	Studer
Hosking	Thibault
Houck	Thomas
Howe (Port-Arthur)	Tucker
Huffman	Viau
James	Villeneuve
Johnston (Bow-River)	Weaver
Jutras	Weir
Kirk (Antigonish-	Weselak
Guysborough)	Yuill—131
Kirk (Shelbourne-	
Yarmouth-Clare)	

[M. l'Orateur.]

## ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Aitken (Mile)	Knowles
Argue	Macdonnell
Balcer	MacInnis
Barnett	MacLean
Bell	McBain
Blair	McCullough (Moose-
Bryce	Mountain)
Eryson	McGregor
Cameron (Nanaïmo)	Monteith
Campbell	Murphy (Lambton-Ouest)
Castleden	Nesbitt
Charlton	Nicholson
Churchill	Pearkes
Coldwell	Perron
Dinsdale	Robinson (Bruce)
Drew	Rowe
Ellis	Small
Fraser (Peterborough)	Stanton
Fulton	Stewart (Winnipeg-
Green	Nord)
Hamilton (York-Ouest)	Tustin
Harkness	White (Hastings-
Hees	Frontenac)
Herridge	White (Middlesex-Est)
Johnson (Kindersley)	Winch
Jones	Zaplitny—50
Knight	

**M. Hodgson:** Monsieur l'Orateur, j'ai païré avec le député de Pontiac-Timiskaming. Autrement, j'aurais voté contre la décision du président.

(Et la Chambre s'étant formée de nouveau en comité.)

**Le très hon. M. Howe (ministre du Commerce):** Monsieur le président, mardi quand j'ai entrepris d'exposer les considérations qui ont amené le Gouvernement à présenter cette nouvelle résolution, des rires bruyants ont salué la question que je me posais: "Que fallait-il faire?" Cette réaction devant une considération sérieuse de problèmes pratiques décèle une vacuité d'esprit, ou un refus d'envisager les faits... (*Exclamations*)... ou l'irréflexion peu compromettante de ceux qui ne sont pas tenus de tracer une ligne de conduite pratique.

**Une voix:** Qui a écrit cela?

**Le très hon. M. Howe:** La ligne de conduite que propose le Gouvernement se fonde sur certains faits qu'on ne saurait éluder. Le premier de ces faits, c'est que si le tronçon ouest de ce pipe-line n'est pas commencé cette année, on ne pourra probablement pas commencer à le construire avant 1958. Le deuxième fait, c'est que pour l'industrie albertaine du gaz et du pétrole, et pour les consommateurs à l'est de l'Alberta jusqu'à Montréal, il serait beaucoup trop tard de commencer l'entreprise en 1958 ou 1959. Le troisième fait, c'est qu'un seul organisme peut être en mesure d'aménager le tronçon ouest du pipe-line cette année.

Or, rien de ce qu'on pourra dire à la Chambre ne peut modifier ces faits. Rien de ce